

L'enfant : enjeu, otage du conflit familial

A l'intérieur de la famille apparaissent parfois des ruptures qui touchent les enfants directement ou pas, mais qui risquent très souvent de laisser des traces indélébiles pour leur vie future. Presque à chaque fois le sort des parents face à l'enfant est évoqué, rarement l'inverse. C'est l'enfant revendiqué, l'enfant tiraillé, l'enfant utilisé, l'enfant objet, l'enfant otage des conflits familiaux qui va nous intéresser lors de ces Assises nationales : l'enfant, sujet du droit, l'enfant objet du droit, l'enfant victime.

L'enfant, dans la définition du Littré, est celui qui ne parle pas. Aujourd'hui, il est certes écouté, mais est-il entendu ? Dans le conflit familial, on lui donne la parole, mais est-elle reçue dans des bonnes conditions et notamment lorsqu'elle est le préalable à des décisions judiciaires ? Réduire l'enfant au silence est dangereux. Mais donner la parole à l'enfant l'est tout autant. Quelle place alors donner à la parole de l'enfant ? Comment évaluer la fiabilité du discours et ses limites ?

Certes, dans les trois quarts des cas, les parents séparés maintiennent une bonne relation avec les enfants qu'ils ont eus et il n'y a pas de difficulté. Pour une minorité cela se passe mal, voire très mal. On assiste à un tiraillement de l'enfant qui se trouve pris en otage au sein du conflit familial, victime lui-même des violences intra-familiales, victime d'aliénation parentale, dans les cas les plus extrêmes, d'enlèvement parental.

De nombreux professionnels peuvent pallier, en partie, ce manque d'attentions et de discernement, que le conflit familial reste d'ordre civil ou pénal : la médiation familiale peut être un moyen de résoudre les conflits entre les parents et de les accompagner dans leur rôle, parfois c'est un administrateur ad hoc auquel sont confiés les intérêts de l'enfant. Dans tous les cas, l'intérêt de ces Assises nationales réside aussi, pour les associations d'aide aux victimes comme pour tous les professionnels de l'enfance, du monde du droit, de la santé et du social, dans une meilleure connaissance inter-partenaire, et dans le fait que le conflit familial devrait toujours être abordé par le prisme de l'enfant, et aussi dans sa relation unilatérale avec l'un et l'autre de ses parents.

En partenariat et avec le soutien de :

*Ministère de la Justice / Énap / Préfecture de Lot-et-Garonne
Ville d'Agen / Conseil Général / Communauté d'agglomération d'Agen
MAIF et Caisse d'épargne*

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
ACTOUR 47 – 271 rue de Péchabout 47008 AGEN cedex
Tél. : 05 53 66 14 14 - service événementiel



XXVI^{ES} ASSISES NATIONALES DES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX VICTIMES

PROGRAMME DES 23 & 24 JUIN 2011

AGEN
THÉÂTRE MUNICIPAL

CJM - AVIC 47
Contrôle Judiciaire, Médiation et Aide aux Victimes 47

- Association loi 1901 -

Tél. 05 53 66 12 79

L'enfant : enjeu, otage du conflit familial

Mercredi 22 juin 2011

10h00 – 18h00 Assemblée Générale de l'INAVEM à Énap – Amphi 2

Ecole nationale de l'administration pénitentiaire
440, avenue Michel Serres – 47000 Agen

19h15 : Réception : Conseil Général du Lot et Garonne

XXVI^{es} Assises Nationales des Associations d'Aide aux Victimes L'enfant : enjeu, otage du conflit familial

JEUDI 23 JUIN 2011

MATIN Accueil à partir de 8h30 Théâtre municipal

9h00 Propos d'ouverture	Annie GOURGUE Hubert BONIN Pierre CAMANI Jean DIONIS DU SEJOUR	Présidente CJM AVIC47 Président de l'INAVEM Président du Conseil Général Député-Maire d'Agen
9h30 Allocutions	Hubert BONIN François MOLINS	Président de l'INAVEM Directeur du Cabinet du Ministre de la Justice et des Libertés
10h00	<i>Sous l'égide du Conseil Scientifique de l'INAVEM</i>	
<i>Présidence Annie Gourgue Présidente de CJM-AVIC47</i>	Eléments de contextes juridico-psycho-sociologiques de l'enfant au sein d'un conflit familial	
	Benoît BASTARD Daniel AJZENBERG Claude LIENHARD	Sociologue, chercheur CNRS Psychiatre, psychanalyse Avocat, Professeur de Droit
11h30	Pause	
11h45	De la prévention à l'accompagnement : prise en compte de la famille	
<i>Présidence Maryse Le Men Régnier Fondatrice CJM47</i>	• Marc JUSTON, Président du TGI de Tarascon - <i>Médiation familiale</i> • Catherine TOULOUSE Sauvegarde 82 et Ghislaine RUCHOT UDAF 82 - <i>Rencontres médiatisées</i> • Paul M'BANZOULOU, responsable du département de la recherche et du CIRAP (Énap), ancien médiateur pénal <i>Médiation pénale familiale</i> • Bernadette MARLIAC, psychologue AAV Agen <i>L'accompagnement pluridisciplinaire de l'enfant et de la famille.</i>	
13h00	Déjeuner	

APRÈS-MIDI Théâtre municipal

	Introduction	
14h30	Paul M'BANZOULOU, responsable du département de la recherche et du CIRAP (centre interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ Pénitentiaire), Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire (Énap)	

14h45 Animation Olivia Mons INAVEM	Cercle de discussion N°1 : Les enlèvements parentaux • Pascal PRACHE, Procureur de la République Agen • Gabriela COMAN, Membre de Missing Children Europe • Jean-Philippe GUEDON, Chargé de dossier 116 000 enfants disparus	
15h45	Pause	
16h00 Animation Sabrina Bellucci INAVEM	Cercle de discussion N°2 : Le rôle de l'administrateur ad hoc • Colette LAJOIE, Juge d'instruction Agen • Véronique CHARLOT, Administrateur ad hoc (CJM-AVIC47) • Sandrine DERISBOURG, Avocat barreau Agen	
17h00 Animation Carole Damiani INAVEM	Cercle de discussion N°3 : La place du parent non gardien et du grand parent • Paule POIREL, Conseiller Cour d'appel - Toulouse • Philippe LACAZE, Président Sauvegarde 47 • Jean-Jacques BEUGNIEZ, Psychologue chargé de l'accompagnement éducatif familial - Conseil Général 47 • Daniel BARATHON, Directeur AAV - Point Rencontre – Roanne 42	
18h15	Réception : Hôtel de Ville Agen - Salle des Illustres	
20h00	Dîner au Château d'Aubiach	

VENDREDI 24 JUIN 2011

MATIN Accueil à partir de 9h00 Théâtre municipal

9h30 Table Ronde Animation Olivier PIGHETTI, journaliste	L'enfant : aliénation parentale et parole de l'enfant • Liliane DALIGAND, Professeur de médecine légale, psychiatre, membre du Conseil scientifique de l'INAVEM • Emmanuel ABENTIN, Juge pour enfants et juge aux affaires familiales – TGI Montauban • Olga ODINETZ, Présidente de l'ACALPA association contre l'aliénation parentale)	
10h45	Pause	
11h00 Table Ronde Animation Nicole Tercq, Vice- Présidente INAVEM	Les conséquences sur l'enfant ... • <i>son identité</i> , Dolores PRUDHOMME, avocate Barreau Agen • <i>dans le milieu scolaire</i> , Gyslaine ROUX, médecin psychiatre Centre Médico Psycho-Pédagogique - Agen • <i>sur son développement futur</i> , Jean-Michel COQ, , psychologue, maître de conférence à l'Université de Rouen • <i>en contexte de violence intra-familiale</i> , Sabine RENOUE, criminologue AAV Pau	
12h15	Synthèse des Assises Michèle de KERCKHOVE	Vice-Présidente INAVEM
12h30	Conclusion Générale Hubert BONIN	Président de l'INAVEM

